

Micro « GUM »

Responsable du cours :

Organisation des mesures d'urgence du Manitoba (OMUM).

Clientèle cible :

Ce cours est conçu pour les personnes qui ont des responsabilités désignées relatives à la protection civile ou aux opérations d'intervention d'urgence au sein d'une communauté ou d'une organisation.

Restrictions quant aux participants :

Formation destinée aux pompiers, aux policiers, aux ambulanciers, au personnel des services municipaux, des services sociaux d'urgence, des organismes des gouvernements provinciaux et à de nombreux autres groupes de participants volontaires.

Description du cours :

Durée : 2 jours

Cette version abrégée du cours de gestion des urgences du Manitoba combine la théorie et un exercice pour donner aux communautés une compréhension de base à l'égard de la préparation.

Objectifs du cours :

Les thèmes peuvent varier en fonction des besoins ou des demandes de la communauté et peuvent inclure :

- Les types et catégories d'urgences
- Les responsabilités municipales
- L'analyse des risques
- Le Centre des opérations d'urgence
- La gestion du lieu de l'urgence
- Le transport des matières dangereuses
- Le développement d'un programme communautaire de protection civile
- L'information publique concernant les urgences

Cours préalables :

Aucun

Genre de formation :

Cours magistral suivi d'un exercice dans la communauté pour mettre en pratique la théorie enseignée dans cet atelier.

Emplacement du cours :

Rockwood, Bissett, Steinbach, Portage la Prairie, Brandon.

Frais :

Sans frais pour les participants. Les frais de voyage, d'hébergement et de repas sont à la charge des participants ou de leur commanditaire.

Point d'accès :

Bureau principal
1510-405 Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3L6
Tél. : (204) 945-8768
Sans frais : 1-888-267-8298

Commentaires additionnels :

L'OMUM se réserve le droit d'annuler un cours ou d'en changer les dates lors de circonstances imprévues